

[PROXIMA] - [COMPTA] Comment créer et envoyer un fichier PES à la perception ?

Lorsque le bordereau est validé, cliquer sur le bouton GENERER LE PES en haut à droite de l'écran.

Dépenses / Gestion des mandats

Dépenses / Gestion des mandats

Associés à un bordereau Non associés à un bordereau
 Bordereaux ordonnateurs Opérations d'ordre seules

En cours Validés

Valider le bordereau **Générer le PES** Ajouter un mandat

Engagements Mandats Mandats d'annulation

Exporter : Mandats Liste Exporter en PDF Exporter en XLSX

Actions sur les écritures : Affecter au prochain bordereau Retirer du bordereau Ajouter des P3s Modifier les natures Dupliquer le(s) mandat(s) sélectionné(s) Mettre à zéro Supprimer

<input type="checkbox"/>	↓ D...	↑ B...	Date émis...	Tiers	Article	Op. Ordre	Opération	Fonction	Nature	Montant HT	Actions
--------------------------	--------	--------	--------------	-------	---------	-----------	-----------	----------	--------	------------	---------

L'écran de suivi avec le Tiers de télétransmission (TDT) apparaît :

PES Mandat

Etat PES

Valider l'état du bordereaux Télécharger le flux PES Réinitialiser le bordereau Générer un PES P3s Seules

N° bordereau	Généré le	Etat PES	Nouvel Etat PES
28	28/07/2023 à 15:03	Fichier non généré	
27	29/06/2023 à 08:21	Fichier non généré	
26	29/06/2023 à 06:50	Fichier non généré	
25	31/05/2023 à 20:04	Fichier non généré	
24	16/05/2023 à 09:30	Fichier non généré	
23	18/04/2023 à 05:59	Fichier non généré	
22	14/03/2023 à 08:27	Fichier non généré	
21	09/03/2023 à 09:06	Fichier non généré	
20	07/03/2023 à 14:42	Transmis au parapheur	Transmis au parapheur
19	07/03/2023 à 10:28	Transmis au parapheur	Transmis au parapheur
18	07/03/2023 à 09:58	Transmis au parapheur	Transmis au parapheur
17	06/03/2023 à 13:41	Acquitté	Acquitté
16	23/02/2023 à 11:36	Acquitté	Acquitté

Suivi du bordereau de Mandat N° 28

Envoyer le fichier à Paranova

Sélectionner le bordereau à transmettre parmi la liste puis cliquer sur le bouton ENVOYER LE FICHER A PARANOVA.

NB : L'action de transmission nécessite le branchement de la clé de transmission et peut durer un certain temps en fonction de la taille du bordereau et de la connexion Internet.

Une fois que le fichier est envoyé au parapheur, le bordereau change alors d'état :

N° bordereau	Généré le	Etat PES
1	07/03/2023 à 14:17	Transmis au parapheur

✓ Transmis au parapeur

Vérifier la signature

Il n'est pas possible d'aller plus loin tant que l'ordonnateur n'a pas traité le bordereau (signature ou rejet)
Cliquez ici pour accéder à la notice du parapeur électronique paranew.

Une fois le dossier traité par l'ordonnateur, un courriel de validation ou de rejet arrive dans la boîte mail générale de la collectivité.

Il faut alors retourner dans l'écran de suivi du TDT comme vu précédemment. Puis sélectionner le bordereau et mettre à jour le statut du bordereau en cliquant sur VERIFIER LA SIGNATURE.

Il est possible d'utiliser le bouton RECUPERER TOUS LES ETATS au bas de l'écran pour contrôler le statut de l'ensemble des bordereaux.

Lorsque l'ordonnateur a validé le flux, celui-ci passe en état "Signé" et le circuit affiché dans la partie droite se met à jour :

N° bordereau ↓	Généré le ↓	Etat PES	Nouvel Etat PES
1	04/04/2022 à 08:56	Signé	Signé

Suivi du bordereau de Mandat d'annulation N° 1

✓ Transmis au parapeur
✓ Signé

Envoyer le fichier au TDT

Cliquer alors sur ENVOYER LE FICHIER AU TDT pour transmettre le bordereau à la trésorerie en ayant préalablement connecté la clé de transmission.

Le bordereau changera à nouveau d'état tout comme le circuit :

N° bordereau ↓	Généré le ↓	Etat PES	Nouvel Etat PES
70	31/07/2023 à 14:25	Fichier non généré	
69	28/07/2023 à 15:05	Envoyé au TDT	Envoyé au TDT
68	28/07/2023 à 15:04	Envoyé au TDT	Envoyé au TDT
67	28/07/2023 à 15:04	Envoyé au TDT	Envoyé au TDT
66	25/07/2023 à 14:32	Acquitté	Acquitté
65	25/07/2023 à 14:31	Acquitté	Acquitté
64	21/07/2023 à 14:29	Acquitté	Acquitté
63	21/07/2023 à 14:28	Acquitté	Acquitté

Suivi du bordereau de Mandat N° 68

✓ Transmis au parapeur
✓ Signé
✓ Envoyé au TDT

→ Récupérer l'acquittement

La DGFiP transmet ses acquittements toutes les 15 minutes environ, il peut donc être nécessaire de patienter avant de cliquer sur le bouton RECUPERER L'ACQUITTEMENT.

Lorsque l'acquittement sera récupéré, le bordereau changera une dernière fois de statut :

N° bordereau ↓	Généré le ↓	Etat PES	Nouvel Etat PES
18	06/03/2023 à 14:25	Acquitté	Acquitté
17	02/03/2023 à 10:41	Acquitté	Acquitté
16	27/02/2023 à 15:02	Acquitté	Acquitté
15	27/02/2023 à 14:46	Acquitté	Acquitté
14	17/02/2023 à 10:58	Acquitté	Acquitté
13	13/02/2023 à 15:19	Acquitté	Acquitté
12	13/02/2023 à 13:52	Acquitté	Acquitté
11	10/02/2023 à 10:14	Acquitté	Acquitté

Suivi du bordereau de Titre N° 18

✓ Transmis au parapeur
✓ Signé
✓ Envoyé au TDT
✓ Acquitté

